



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMU
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉ**

Envoyé en préfecture le 28/05/2018
Reçu en préfecture le 28/05/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180522-2018_05_117-DE

SÉANCE DU 22 MAI 2018

2018-05-117 - 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 16 mai 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt deux mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle polyvalente - 44 avenue de Libourne à Vayres (33870), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Gérard MUSSOT , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Michel FOULHOUX , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Dominique BERNESCUIT , Armand BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

Absents :

Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Philippe FAURT, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard MOULINIER pouvoir à Annie POUZARGUE, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Georges DELABROY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Thierry MARTY, Michel VACHER pouvoir à Hélène ESTRADE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

CONTRAT DE VILLE QUARTIER DU CENTRE DE COUTRAS : PROGRAMMATION D'ACTIONS SUBVENTIONNÉES DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET 2018

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-Président en charge de la Politique de la Ville, Insertion et CISPD

Vu la délibération n° 2015-06-088 du Conseil communautaire de La Cali relative à la signature du Contrat de Ville de Coutras au titre de la Politique de la Ville pour la période 2015-2020, autorisant le Président à signer le Contrat de Ville,

Vu l'appel à projet lancé en octobre 2017 par la Mission Ville de la Préfecture de la Gironde, La Cali et la Ville de Coutras au titre de la Politique de la Ville pour le financement d'actions s'inscrivant dans les objectifs opérationnels du Contrat de Ville.

Dans le cadre de cet appel à projet, la mobilisation des associations est cette année encore très satisfaisante et démontre leur volonté de participer activement à l'amélioration de la situation des habitants du quartier en mettant à profit leurs savoirs-faire.

Après instruction conjointe, 30 projets ont été retenus dont 12 nouveaux. Un projet peut être financé par une, deux ou les trois institutions au regard des compétences et priorités respectives de chacune. Au total, la programmation 2018 est financée à hauteur de 56 000€ par la Préfecture de la Gironde, 8 000€ par La Cali et 11 200€ par la Ville de Coutras.

La programmation 2018 est jointe en annexe à la délibération. Elle indique le budget prévisionnel de chacun des 30 projets et les financements sollicités.

La Cali peut soutenir ces projets au titre de ces crédits politique de la ville et également au titre de son droit commun (CTG, CISPD, etc) lorsque les projets ont une portée communautaire et bénéficient à un plus large public que les habitants du quartier prioritaire.

Concernant les crédits politique de la ville (8 000€), La Cali a fléchi son financement sur 10 actions dont 6 nouvelles. Le tableau ci-après présente la proposition de programmation financière. A ce jour, seuls les montants inscrits pour l'État et la Ville de Coutras sont confirmés :

Axe	Opérateur	Action	Coût total prévisionnel	La Cali	Coutras	Etat	DRAC / DRDJS	Dép. 33	Région	Autres (Fond / Autofin, etc)
Cohésion sociale	E.R.R.I.C	Logie.nett	1 635€	200€	200€	200€				1 035€
	Court aux Trousses	Documentaire sur le Conseil Citoyen	12 910€	800€	2 000€	2 000€				8 110€
		Documentaire sur la politique de la ville								
	Unisphères	Arts numériques en territoire prioritaire	24 000€	1 000€	800€		4 000€	3 000€	1 000€	14 200€
Éducation	Ricochet Sonore	Collège ouvert, musique pour tous	3 500€	500€	500€	600€	1 500€			400€
	ADORA	Parcours de découverte des entreprises et des métiers	30 500€	1 000€		2 500€		3 000€	7 500€	16 500€

Dév. économique et emploi	Socrate	Osez entreprendre à Coutras	19 315€	700€		4 000€				
	ADORA	Mon Territoire Ses Entreprises Leurs Métiers Mon Projet Professionnel	27 500€	1 000€		2 000€		3 000€	7 500€	14 000€
	Coop'Alpha	Coopérative Jeunesse de Services (CJS)	33 350	1 300€	1 000€	3 000€		3 000€	4 000€	21 050€
	Alter Ego	Auto-école solidaire	24 680€	1 500€	800€	7 000€		1 200€	600€	13 580€
Totaux			177 390€	8 000€	5 300€	21 300€	5 500€	17 280€	22 332€	97 678€

Envoyé en préfecture le 28/05/2018
 Reçu en préfecture le 28/05/2018
 Affiché le 4 080€ 1 700€ 2 380€
 ID : 033-200070092-20180522-2018_05_117-DE

Vu l'avis du Bureau communautaire du 17 mai 2018,
 Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 15 mai 2018,

Après en avoir délibéré,
 Et à l'**unanimité (60** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser les subventions aux opérateurs telles que présentées dans le tableau de programmation,
- signer une convention d'objectifs et tous les documents afférents avec chaque opérateur.

Imputation budgétaire : Chapitre 65 – compte 6574 – service gestionnaire et destinataire VILL0 – fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 28 mai 2018
 Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Président
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 28/05/2018

Reçu en préfecture le 28/05/2018

Affiché le



ID : 033-200070092-20180522-2018_05_117-DE